

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction interrégionale de la mer
SUD-ATLANTIQUE

Bordeaux, le 20 novembre 2017

Division de l'action économique
et de l'emploi maritime

Bureau ressources durables
et action économique

Synthèse des observations du public relatives au projet d'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine portant ouverture de la pêche au chalut pélagique sur le plateau de Rochebonne entre le 1er décembre 2017 et le 31 janvier 2018

Trois observations ventilées comme suit ont été reçues par courriel;

-Trois observations émettant un avis favorable, dont une accompagnée d'un commentaire soulignant l'importance économique de cette pêcherie.

le Directeur interrégional de la mer



Eric LEVERT